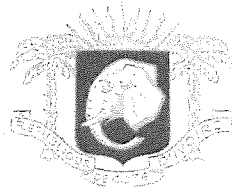


**MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRES DES NATIONS UNIES**



800 SECOND AVENUE, 5TH FLOOR
NEW YORK, NY 10017
TEL : (646) 649-5061
FAX : (646) 781-9974

**ALLOCUTION DE
M. FEH MOUSSA GONE
REPRESENTANT PERMANENT ADJOINT
DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
AUPRES DES NATIONS UNIES
A LA SESSION DE FOND
DE LA COMMISSION DU DESARMEMENT**

03-21 avril 2016

New York, le 03 avril 2017

A vérifier au prononcé

**Madame la Présidente,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Honorable Délégués,
Mesdames et Messieurs,**

Avant tout propos, je voudrais au nom de ma délégation adresser mes sincères condoléances au Gouvernement et au peuple russes pour l'attentat survenu, ce matin à Saint Pétersbourg ainsi que mes souhaits de prompt rétablissement aux blessés.

Madame la Présidente,

Au nom de la délégation ivoirienne, je voudrais vous féliciter pour le choix porté sur votre personne et à travers vous, votre pays, pour présider les travaux de notre Commission.

Votre expérience et votre leadership constituent un réel atout et fonde l'espoir que sous votre présidence la Commission pourra sortir enfin de l'immobilisme dans lequel elle se trouve depuis bien longtemps.

J'adresse également mes félicitations à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Odo Tevi dont l'expérience a contribué au bon déroulement des travaux de la dernière session.

Ma délégation s'associe aux déclarations faites par l'Indonésie et le Cameroun, respectivement au nom du Mouvement des Non-alignés et du Groupe africain.

Madame la Présidente,

Les travaux de la session de fond 2017 se tiennent dans un contexte sécuritaire mondial qui demeure toujours complexe.

En effet, notre planète continue d'abriter plus de 15.000 armes nucléaires. Les budgets militaires repartent à la hausse. Des missiles balistiques sont positionnés et ravivent les tensions dans plusieurs endroits du monde. Les armes classiques continuent d'alimenter les conflits et maintiennent plusieurs Etats dans l'instabilité. Le terrorisme a gagné désormais la quasi-totalité des pays à travers le monde.

Madame la Présidente,

Depuis 2000, comme il est à constater, la Commission du Désarmement n'arrive pas à honorer son mandat vis-à-vis de l'Assemblée générale, celui de faire des recommandations à cette

dernière. Cette absence de progrès significatifs dans les travaux de cette Commission devrait nous préoccuper.

Il nous faut avancer. Cela commande nécessairement de dépasser nos divergences en inscrivant la question du désarmement dans une perspective de paix inaltérable et de coopération vertueuse entre les peuples et les nations. Sous cet angle de vue, la voix du multilatéralisme onusien paraît pour ma délégation une excellente opportunité.

Madame la Présidente,

Les armes nucléaires demeurent à ce jour les seules armes de destruction massive à ne pas faire l'objet d'une interdiction par un instrument juridique contraignant. Le moment est venu d'admettre que le désarmement, pour atteindre son objectif d'un monde de paix et de progrès, doit être général, complet et irréversible. Dans cet esprit, les doctrines et les stratégies de dissuasion nucléaire devraient être exclues des systèmes de défense nationaux.

S'agissant de la réglementation des dites armes, ma délégation est convaincue que l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 71/258 permettra de faire avancer le débat sur ce sujet.

La réglementation en vue de l'élimination des armes nucléaires, des arsenaux, loin de fragiliser le TNP, le renforcerait davantage ; toute chose qui nous conduirait assurément à son universalité.

Par ailleurs, en raison des conséquences humanitaires catastrophiques que pourraient occasionner l'utilisation des armes nucléaires, mon pays voudrait réaffirmer ici le droit pour les Etats non nucléaires de recevoir des garanties fermes pour leur sécurité.

Madame la Présidente,

Plus de 20 ans après son ouverture à la signature, le Traité d'Interdiction complète des essais nucléaires (TICEN) reste encore inapplicable. Même si le moratoire sur les essais nucléaires enregistre des résultats globalement satisfaisants, ma délégation voudrait appeler à la responsabilité des uns et des autres, plus particulièrement des Etats inscrits à son annexe 2, afin que ce Traité trouve le chemin de son application.

Il est à craindre que l'impasse en effet dans laquelle est plongé le TICEN n'impacte sur d'autres processus de conclusion de Convention, en l'occurrence le futur Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires, que la Côte d'Ivoire, le moment venu, soutiendra fermement.

A cet effet, ma délégation voudrait exprimer sa gratitude aux initiateurs de la consultation informelle des 2 et 3 mars 2017 qui nous ont permis de nous imprégner davantage des défis qui nous attendent lors des négociations à venir.

Madame la Présidente,

Ma délégation attache du prix à l'adoption de recommandations en ce qui concerne « les mesures pratiques de confiance dans le domaine des armes classiques ».

Les armes légères et de petit calibre comme le montrent les statistiques font plus de 700.000 victimes chaque année. Les ALPC dont la circulation illicite alimente le terrorisme, la criminalité organisée et les trafics de tout genre, requièrent un contrôle plus adapté de la part de nos Etats.

Pour lutter contre tous ces fléaux, la Côte d'Ivoire procède depuis 2009, au marquage et au traçage des armes de ses forces de défense et de sécurité, à travers sa « Commission nationale des armes légères et de petit calibre », conformément aux recommandations de la Convention de la CEDEAO sur les ALPC.

Mon pays qui a déjà bénéficié de l'appui matériel et financier de l'Union européenne, du PNUD, du Japon, de l'Allemagne et tout dernièrement de la Grande-Bretagne, accueillerait volontiers le soutien d'autres partenaires pour renforcer ses capacités en matière de maîtrise des armements, de gestion des stocks et de prise en charge des victimes.

De même, la Côte d'Ivoire apprécierait, dans le cadre de l'appropriation totale du Traité sur le commerce des armes qu'elle a ratifié en 2015, le concours de partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Je vous remercie.